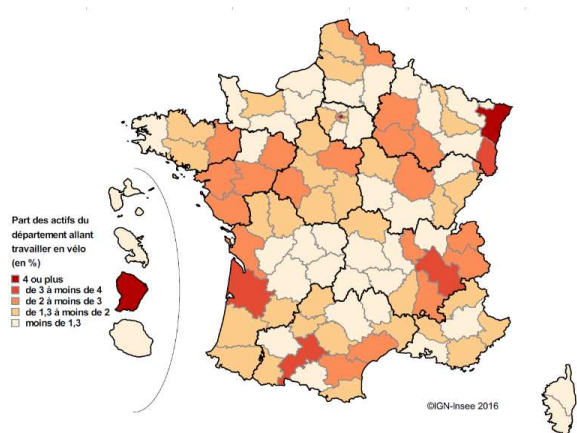


## Communiqué de presse

### Aller travailler en vélo, une problématique purement urbaine en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015

En Bourgogne-Franche-Comté, 1,7 % des actifs en emploi se rendent au travail à vélo. Ce sont surtout les hommes qui prennent le vélo pour aller travailler : ils représentent les deux tiers des actifs cyclistes. De même, les cadres et professions supérieures et les ouvriers utilisent en proportion davantage ce mode de transport principal ;

#### Dijon et Besançon parmi les villes les plus cyclistes

Le taux de recours au vélo est plus élevé dans les grands centres urbains du fait de la proximité entre zones résidentielles et pôles d'emploi. La pratique du vélo est développée à Dijon et à Besançon. Elle est plus élevée que dans la plupart des villes de plus de 100 000 habitants : elle concerne 5,5 % des actifs résidents dijonnais, ce qui place la commune en 11<sup>e</sup> position des villes ayant le plus fort recours au vélo. Besançon se classe 16<sup>e</sup> avec un taux de recours de 4,4 %.

#### Le vélo en Côte-d'Or, la voiture en Haute-Saône et la marche dans la Nièvre

L'utilisation du vélo est plus importante dans les départements les plus urbanisés comme la Côte-d'Or ou le Territoire de Belfort. Les déplacements domicile-travail s'effectuent davantage en voiture dans les territoires moins denses où l'emploi est concentré autour de quelques pôles urbains, comme en Haute-Saône.

Toutefois, une faible utilisation du vélo ne va pas toujours de pair avec un usage plus important de l'automobile. Ainsi la Nièvre et le Jura font partie des 10 départements français pour lesquels les actifs se rendent le plus au travail à pied, avec plus de 9 % des personnes en emploi concernées.

Dans l'enquête annuelle de recensement, les personnes indiquent le mode de transport qu'elles utilisent principalement pour aller travailler. À compter de 2015, la modalité de réponse « deux-roues » est scindée en deux modalités « vélo » et « deux-roues motorisé ». Cette évolution de questionnaire permet de réaliser une analyse inédite sur l'utilisation du vélo dans les déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

## Contact



Chantal PRENEL  
Attachée de presse  
Insee Bourgogne-Franche-Comté  
Tél : 03.80.40.67.05 ou 06 63 30 50 36 Mèl : [dr25-communication-externe@insee.fr](mailto:dr25-communication-externe@insee.fr)